



## Conseil d'administration du 24 janvier 2025

### Compte rendu

**Présent-es** : B. Sauvageon, C. Gabric, D. Bacchetta, M. Lacocque, R. Joubert, J.P. Lainé, A. Abonnenc, M. Garnier, V. Lety, S. Mendelsohn, P. Guarnieri, C. Katchadourian.

**Excusé-es** : G. Péro, J. Péro, V. Mazur, D. Pierrot, S. Corbel, C. Salomon.

La présidence est assurée par Bernadette Sauvageon.

Il est proposé en premier lieu d'accepter le PV de la réunion précédente.

Véronique Lety se propose de participer avec Bernadette, Alain et Jean-Pierre Filiâtre à l'élaboration des nouveaux statuts.

#### **1/ REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT LORS DE LA RECONNAISSANCE DES RANDONNÉES**

Ce remboursement ne pourra être accordé que si la randonnée en question est réalisée.

La base du remboursement est fixée à 40 centimes du kilomètre.

Véronique va éditer un modèle de note de frais, il faudra compiler au cours de l'année toutes les reconnaissances remboursables. Le principe a été adopté au CA mais on fera un bilan avant l'AG pour voir si ce projet est viable financièrement pour le club, le barème sera ajusté à ce moment.

Bernadette se renseigne auprès de Groupama et de la FFR pour savoir s'il y a un problème d'assurance à partir du moment où il y a un défraiement.

Ce principe est adopté à l'unanimité des présents.

#### **2/DATES DES PROCHAINS CA ET AG**

- La commission « Rando » se réunira le 27 juin 2025.  
Elle sera suivie d'une réunion du Conseil d'administration.
- Une réunion du Conseil d'administration sera organisée le 26 septembre 2025 à Clelles à 17 heures.
- L'Assemblée générale aura lieu le 22 novembre 2025.

#### **3/ COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION RANDO DE CE JOUR**

Présent-es : Maryse Garnier, Catherine Salomon, Alain Abonnenc, Fred Micand, Chantal Gabric, Jean-Paul Lainé et Bernadette Sauvageon.

Excusés : Gaby et Jo Pero.

1) Il a été décidé qu'il n'y aurait plus de groupe 3 en tant que tel par faute d'adhérents intéressés, et par manque d'encadrants disponibles chaque semaine.

2) Philippe Guarnieri intègre le groupe des encadrants, ses randonnées seront accompagnées d'un BF.

Sylvaine Corbel propose des randonnées en binôme avec Chantal (BF).

3) Les principes de base ont été redéfinis ainsi :

- Les randonnées seront programmées le mardi, en incluant le plus possible de marcheurs, donc en privilégiant les 2 groupes. Dans la mesure du possible, repas pris en commun et pot de convivialité à l'arrivée.
- Si un encadrant propose une randonnée ne comportant qu'un groupe de niveau, il est admis qu'un autre encadrant pourra proposer une autre rando d'un autre niveau, si possible au même endroit. Si cela n'est pas réalisable, il pourra faire la randonnée dans un autre lieu, en avertissant le responsable de la rando du jour.
- De même, les départs pourront être différés suivant les niveaux, et la longueur de la rando. Il est compliqué pour le G1 d'attendre le G2 surtout l'hiver, et il est décevant pour le G2 de ne pas profiter pleinement des pauses car il faut repartir.
- Si la météo n'est pas favorable le mardi, la randonnée prévue pourra être décalée dans la semaine ou annulée, les précautions sécuritaires prévaudront toujours sur les « peut-être ».
- Dans un souci de convivialité, un pique-nique sera organisé une fois par an afin de retrouver ceux qui marchent moins.

4) Rappel : seules Jo et Chantal sont habilitées à conduire un groupe dans une sortie raquettes.

#### **4/ QUESTIONS DIVERSES**

Parts sociales : elles ont été acquises (306 €) afin d'éviter des frais supplémentaires de tenue de compte mensuel (7,80 € par mois).

##### **Joëlettes 2025**

- Sophie Mendelshon informe le Conseil d'administration qu'une joëlette n'est plus en état, seules deux d'entre elles restent opérationnelles. La réparation de cette joëlette pourrait être assurée par Recyclart, à Mens.
- Le 16 avril une sortie joëlette est prévue : la maintenance sera faite en mars.
- Sophie propose de faire une demande de subvention « Joëlettes » auprès d'une fondation qui est intéressée par notre activité.